



Nombre de Conseillers Communautaires :
- en exercice : 82
- présents titulaires : 71
- présents suppléants : 2
- procurations : 2
- abstention : 0
- suffrages exprimés : 75

DÉLIBÉRATION n° 2017/68

L'an deux mille dix-sept et le 30 mars à 19 heures, le Conseil Communautaire du Plateau de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 23 mars 2017, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO.

Présents titulaires : Mesdames et Messieurs, Monique MARTIN, Bruno FOURCADE, Roger LACOME, Albert BEGUE, Maurice LOUDET, Jean Louis FOGGIATO, Philippe SOLAZ, Hervé CARRERE, Francis ESCUDE, Michel PUECH, Henri FORGUES, Jean-Marc BEGUE, Jean-Claude JACOMET, Régine SARRAT, Rose-Marie COLOMES, Jean-Claude CLARENS, Jean-Paul LARAN, Fabienne ROYO, Pascal LACHAUD, Monique KATZ, Jean-Marie VIGNES, Alain PIASER, Catherine CORREGE, Eric DOUTRIAUX, Jean-Marie DUTHU, Loïg LE RUN, Gilbert FOURCADE, Bernard PRIEUR, Alain DUCASSE, Jean BRILLOUET, Jacques LAUREYS, Céline CASSAGNEAU, Maurice CABARROU, Olivier CLEMENT-BOLLEE, André QUINON, Elisabeth DUCUING, Jean-Pierre BAZERQUE, Nathalie SALCUNI, Bernard PLANO, Gisèle ROUILLON, Alain DASSAIN, Françoise PIQUE, Alain MAILLE, Jean-Marie DA BENTA, Stéphanie LAGLEIZE, Pierre DUMAINE, Nicole MARQUIE, Emmanuelle URVOY, Isabelle ORTE, Pascal AUDIC, Jean-Pierre CABOS, Laurent LAGES, Stéphanie NOGUES, Philippe LACOSTE, Dominique DEMIMUID, Jean-Louis VIAU, Michel SICARD, Suzanne SIMOIS, André DUPOUTS, Joëlle VIGNEAUX, Christiane ROTGE, Charles RODRIGUES, Joël DEVAUD, Elisa PANOFRE, Guy RAYNAL, Aimé COURTADE, Valérie DUPLAN, Jean-Paul COMPAGNET, André RECURT, Joëlle ABADIE et François DABEZIES.

Présents suppléants : Pierre DUCAY (remplace Elie FOURCADE), Véronique MAZOUÉ (remplace Claude GAYE)

Titulaires ayant donné procuration : Madeleine SERIS à Bernard PLANO, Gérard SABATHIE à Dominique DEMIMUID

Absents : Daniel LERBEY, Patrick DARRE, Jean-Pierre DUTHU, Jean-Manuel CAMACHO, Zoulikha CHEBBAH, Didier FAVARO, Stéphanie VIELCAZALS

Objet : Demande de subventions - TEPCV enveloppe n°2

Les anciennes Communautés de Communes du Plateau de Lannemezan et des Baïses ainsi que des Baronnie ont été lauréates de l'appel à projets « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV) lancé par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer.

Le Ministère a proposé à la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan de signer un nouvel avenant à hauteur de 278 376 € pour des actions d'investissement.

Les communes d'Asque, de Bonnemazon, de Lagrange et de Lannemezan ont également présenté des actions dans le domaine des énergies renouvelables pour un total de 147 400 € de subvention TEPCV.

Monsieur le Président demande de valider le plan de financement prévisionnel de la deuxième enveloppe du programme TEPCV ci-dessous pour la partie concernant la CCPL et de l'autoriser à signer tout document afférent.

Résumé des actions :

Plan de financement prévisionnel								
DEPENSES			RECETTES					
Nature des dépenses	Maître d'Ouvrage	Montant en € (HT)	Région / FEDER	Autre		Programme TEPCV		CCPL
<u>Action 1 : Économie circulaire</u> : projet de Chauffage Économique Performant et Solidaire (CEPS)	CCPL	97 470				77 976	80 %	19 494
<u>Action 2 : Déplacements durables</u> : achat de deux véhicules électriques et création d'une aire de covoiturage, de repos et détente	CCPL	212 500		20 000	Primes État	150 400	70 %	42 100
<u>Action 3 : Promotion du développement durable</u> : aménagement d'un sentier pédagogique dans un site remarquable de tourbières	CCPL	62 500				50 000	80 %	12 500
TOTAL Lauréat		372 470			20 000	278 376		74 094

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix :

DECIDE

- de valider le plan de financement prévisionnel de la deuxième enveloppe du programme TEPCV ci-dessus, pour la partie concernant la CCPL et d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document afférent.

Pour copie conforme,
Le Président

Affichée le 14 AVR. 2017

